

Résumé de l'APRIDS  
Audiences publiques sur le projet du  
Programme particulier d'urbanisme (PPU) de la partie nord de L'Île-de-Sœurs.

Pour ceux que ça intéresse, voici un résumé maison des audiences qui reflète un grand nombre des opinions entendues, au mieux de notre compréhension, lesquelles ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'APRIDS. L'opinion de l'APRIDS est précisée dans son mémoire déposé à l'OCPM. Vous pouvez le consulter sur la page <http://aprids.ca/comites.html>, dans la section Comité mobilité et urbanisme.

40 mémoires présentés : Environ la moitié venaient des citoyens ou de groupes communautaires (dont l'APRIDS); l'autre moitié provenaient de propriétaires commerciaux, de commerçants et de spécialistes (urbanistes, architectes du paysage, etc.), plusieurs sollicités ou mandatés par des propriétaires commerciaux et quelques indépendants. Une pétition de 720 résidents des condos de la Pointe-Nord a été déposée en appui à la réalisation du projet original de la compagnie Proment pour la fin du développement de ce quartier.

**Densification** justifiée par l'arrivée de la gare du REM : la plupart sont d'accord, mais soulignent qu'un ajout de 3 700 logements signifie une augmentation de plus de 30 % de la population actuelle et craignent pour la mobilité et la sécurité des entrées et sorties de l'Île.

**Circulation** : des intervenants déplorent le fait qu'aucune étude d'impact n'a été rendue publique. Quelques-uns demandent un nouveau lien avec Verdun pour le transport en commun et les véhicules d'urgence dans l'axe Galt/Marguerite-Bourgeois.

**Stationnement** : beaucoup d'inquiétude exprimée sur la diminution projetée de près de 50 % des stationnements pour les espaces commerciaux et les nouveaux immeubles résidentiels. La radicalité de la mesure a même été qualifiée de brutale. Des intervenants craignent la difficulté d'aller à l'épicerie en auto et le débordement d'autos dans les rues au sud de la place du Commerce. Certains commerçants craignent que les résidents de l'Île choisissent d'aller faire leurs courses au 10/30. Des propriétaires d'immeubles à bureaux sont inquiets de ne pas trouver de locataires et des employeurs craignent des difficultés de recrutement et de rétention de personnel.

**Transport en commun** : bon nombre d'intervenants attendent des propositions d'améliorations substantielles (navettes plus fréquentes, électriques, éventuellement autonomes) qu'ils ne perçoivent pas encore dans les plans connus. L'APRIDS a informé l'OCPM qu'elle avait déposé un mémoire en ce sens auprès de la STM et l'OCPM a demandé à l'APRIDS si elle accepterait de le déposer dans le cadre des présentes consultations, ce qui a été fait sans délai.

**Équipements collectifs** : réactions très vives sur le fait qu'aucun espace précis n'est encore désigné pour une 3<sup>e</sup> école. Beaucoup d'autres attentes exprimées : nouvelle bibliothèque, piscine intérieure, installations sportives intérieures et extérieures.

**Espaces verts et environnement** : les espaces prévus dans le PPU sont qualifiés de nettement insuffisants. La zone de la place du Commerce doit comprendre un vrai parc si elle doit accueillir de nouveaux résidents. Les usages publics de terrains privés prévus au plan sont jugés inadéquats. Le délai de 10 ans prévu pour l'aménagement de la promenade riveraine est trop long. Plusieurs intervenants souhaitent

Résumé de l'APRIDS  
Audiences publiques sur le projet du  
Programme particulier d'urbanisme (PPU) de la partie nord de L'Île-de-Sœurs.

plus de verdissement au sol et quelques-uns estiment qu'avec de grands arbres la une canopée serait plus substantielle.

**Piste cyclable de la place du Commerce** : certains intervenants soulignent que la piste proposée est dans la rue, sans protection et moins sécuritaire que la piste actuelle.

**Gare du REM** : plusieurs intervenants ont beaucoup d'attentes (grand stationnement de vélos, fluidité, convivialité) et ont hâte de voir les plans. (Rendez-vous lundi soir (4 novembre) au Centre Elgar).

**Le redéveloppement des espaces commerciaux au sud de l'autoroute** : les propriétaires commerciaux et représentants de commerçants entendus déplorent le manque de concertation et se disent ouverts à discuter. Ils préviennent que des règles trop rigides risquent de mettre leur rentabilité en danger, ce qui pourrait les encourager à l'immobilisme. Des résidents craignent pour l'accès aux commerces et les problèmes de circulation pendant les travaux.

**Hauteur des immeubles et urbanisme** : plusieurs spécialistes préconisent des immeubles plus hauts pour dégager plus d'espace au sol et de vues sur le fleuve et la ville. Ce point de vue a surtout été exprimé pour défendre le plan initial de la Pointe-Nord que le PPU remet en question pour sa phase finale. Au sud de l'autoroute, les points de vue sur la hauteur des immeubles sont moins unanimes. Certains intervenants souhaitent que le type de construction respecte l'esprit de la cité-jardin et s'harmonise avec le cadre déjà bâti, mais cet énoncé ne semble pas signifier la même chose pour tous.